



Villejust Informations

A la Une...

ACCUEIL DE LOISIRS - Session Août 2016

Durant le mois d'Août les enfants ont pleinement profité de la piscine tous les jours.

Ils sont sortis à l'aquarium Sealife et à l'espace Rambouillet où ils ont pu y voir des rapaces voler au-dessus de leurs têtes.

Les activités ont tourné autour des thèmes suivants: jeux de société géants et jeux de kermesse.



Dans ce numéro

Infos Administratives	2 à 5
Cadre de Vie	6
Associations, Loisirs...	7 à 19
Informations Pratiques	20

HOMMAGE AU PÈRE JACQUES HAMEL



L'émotion, le calme et la dignité. Au parc omnisports Youri-Gagarine, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), la cérémonie d'hommage au Père Jacques Hamel, jeudi 28 juillet 2016, s'est déroulée dans le silence et l'immobilité. Près de 3 500 personnes ont rendu hommage au prêtre assassiné mardi 26 juillet dans l'église de la commune par deux terroristes.

Le maire Hubert Wulfranc a évoqué une émotion « intense en réaction à cet acte ignoble qui ne se tarira pas, ni ici, ni au-delà ».

Puis Monseigneur Lebrun, archevêque de Rouen : « Je pense que les non-croyants s'unissent à notre cri, un cri qui devient silence... incapacité à devenir des mots. Notre présence est un engagement, un engagement à servir la société. Nous pouvons avoir des idées différentes, une foi différente, des cultures différentes. Cela ne doit pas déclencher une guerre ni dans nos cœurs, ni dans les églises, ni dans les mosquées, ni dans les synagogues, ni dans les temples, ni dans les mairies, ni dans les rues, ni sur les places, ni au Moyen-Orient. Mettons nos idées, nos talents, nos différences au service de la communauté humaine.

La municipalité et les Villejustiens s'unissent à cet hommage.

SENIORS : APPRENDRE L'INFORMATIQUE



Vous êtes séniors de 65 ans et plus.

Depuis le 2 mai 2016, le CCAS et la Mairie de Villejust proposent spécialement pour vous des **cours, en informatique**, simples et axés sur l'utilisation d'un outil (l'ordinateur) et d'un mode de communication (Internet) Ces cours collectifs, se déroulent dans une salle de la commune adaptée au rythme et aux besoins des seniors et sont dispensés par un professeur expérimenté.

La prestation est constituée pour la 2ème session de 12 semaines de formation collective, à raison d'une séance de 14h30 à 15h45 ou de 15h45 à 17h00, LE LUNDI HORS VACANCES SCOLAIRES.

Reprise des cours le lundi 12 septembre 2016; ils s'étaleront comme suit : 12, 19, 26 septembre - 3, 10, 17 octobre - 7, 14, 21, 28 novembre - 5 et 12 décembre 2016, pour une participation de 30 € à la première ou deuxième séance.

Si ces cours vous intéressent, vous pouvez obtenir des informations complémentaires et vous inscrire au 01 69 31 74 47 auprès de Mademoiselle Kathleen MONGIS.



AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT (ALE)

Vous êtes étudiant et vous préparez votre emménagement ? Vos démarches de demande d'aide au logement sont simplifiées : pas besoin de se déplacer à la Caf, tout se fait en ligne sur www.caf.fr !

Si vous êtes hébergé chez un bailleur particulier, vous n'avez plus d'attestation de loyer ni d'autres documents à envoyer, même si vous n'êtes pas encore allocataire : vous pouvez saisir en une dizaine de minutes l'ensemble des informations nécessaires au calcul de votre droit sur www.caf.fr .

Si vous êtes étudiant, hébergé chez un bailleur social (Hlm, Crous), vous devrez tout de même envoyer votre attestation de loyer complétée par le bailleur.

Si vous êtes déjà allocataire, vous avez la possibilité de transmettre cette attestation sous forme numérisée (prendre une photo du document avec un smartphone peut suffire) en fin de téléprocédure de demande d'aide au logement sur caf.fr, ou la déposer plus tard dans l'espace « Mon Compte ».

Une question sur l'aide au logement étudiant ?

Contactez-nous sur notre [page Facebook « Caf-Logements Etudiants »](#) ou au 0810 29 29 29 (du lundi au vendredi, de 9h à 16h30, coût d'un appel local depuis un poste fixe).

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE (ARS)



Vous êtes allocataire, vous remplissez les conditions requises et vous avez déclaré vos revenus : **l'ARS est automatiquement versée sur votre compte à compter de la mi-août pour les enfants de 6 à 16 ans.**

Le montant de l'ARS est modulable en fonction de l'âge de l'enfant (6-10 ans : 363 €, 11-14 ans : 383,04 €, 15-18 ans : 396,29 €).

Les ressources de l'année 2014 ne doivent pas dépasser les plafonds applicables, à savoir, 24 404 € pour 1 enfant, 30 036 € pour 2 enfants, 35 668 € pour 3 enfants, + 5632 € par enfant supplémentaire.

Lorsque les revenus dépassent de peu le plafond applicable, vous recevrez une allocation de rentrée scolaire réduite, calculée en fonction de vos revenus.

Les parents de jeunes âgés de 16 à 18 ans (nés entre le 16/09/1998 et le 31/12/2000 inclus) peuvent déclarer que leur enfant est toujours scolarisé à la rentrée par une attestation sur l'honneur en ligne soit depuis la rubrique « Mon Compte » sur www.caf.fr soit depuis l'application mobile « Caf-Mon Compte ».

La téléprocédure est aussi possible pour les enfants en apprentissage. Il n'est pas nécessaire de fournir un certificat de scolarité, il suffit de déclarer sa situation en ligne.

Vous avez 1 seul enfant à charge, vous ne percevez aucune prestation de votre CAF et vos revenus ne dépassent pas le plafond indiqué : vous pouvez prétendre à l'ARS. Pour formuler votre demande, des fiches de « demande d'Allocation de Rentrée Scolaire 2015 » sont à votre disposition sur les pages locales du www.caf.fr.

IMPOTS.GOUV.FR



Sur impots.gouv.fr, payez vos impôts, téléchargez vos avis ou déposez une réclamation de chez vous !

Si vous avez déclaré vos revenus en ligne, profitez des nombreux services disponibles toute l'année dans votre **espace Particulier** sur www.impots.gouv.fr.

- Pour payer vos impôts, gérer vos contrats de prélèvement ou consulter vos paiements en toute sécurité : **utilisez la rubrique « Payer » de votre espace Particulier**
- Pour consulter vos avis d'impôts : **retrouvez tous vos avis d'impôts et déclarations de revenus depuis trois ans, rubrique « Consulter ma situation fiscale personnelle » dans votre espace Particulier**
- Pour corriger votre déclaration de revenus en ligne : **choisissez de le faire depuis votre espace Particulier jusqu'au 25 novembre 2016, rubrique « Corriger ma déclaration »**
- Pour ne plus recevoir votre déclaration de revenus et vos avis d'impôt sur papier : **rendez-vous dans votre espace Particulier, rubrique « Gérer mon profil »**
- Pour toute autre demande ou démarche : **utilisez votre messagerie sécurisée accessible depuis votre espace Particulier**

ATTENTION AUX COURRIELS FRAUDULEUX !

Pour votre sécurité, ne répondez jamais à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires

(numéro de compte bancaire, numéro de carte bleue...)

Retrouvez la DGFIP sur **Twitter (@dgfip_officiel)** et sur **Facebook (Direction générale des finances publiques)**.



TAXE FONCIERE : POURQUOI ELLE AUGMENTE ?

En recevant votre taxe foncière, vous allez constater une hausse du taux départemental de taxe foncière. Le Conseil départemental a été obligé d'augmenter cette taxe pour redresser ses comptes. Plusieurs explications justifient cette décision difficile.

D'abord, comme toutes les collectivités territoriales, le Département doit faire face à une baisse considérable des dotations de l'Etat. Il a ainsi perdu 184 millions d'euros sur 4 ans. Parallèlement, ses dépenses sociales obligatoires ne cessent d'augmenter (RSA, aides personnes âgées, personnes handicapées, etc.). Le reste à charge pour le Département est passé de 90 millions en 2013 à 130 en 2015. Il convient de rappeler que ces dépenses obligatoires représentent plus de 90 % du budget départemental.

Dans ce contexte national très défavorable, la situation essonniennne est aggravée par la dette que la précédente majorité a multipliée par 5. Elle atteint désormais un milliard d'euros !

Un audit indépendant a révélé en outre l'existence de 108 millions d'euros de factures impayées !

Cette somme est due, pour l'essentiel, à des établissements qui accueillent des personnes âgées et handicapées. Après avoir porté plainte pour ces dysfonctionnements budgétaires, le Département a commencé à rembourser mais cela va prendre plusieurs années.

C'est donc en dernier recours, et après avoir mis en œuvre toutes les pistes d'économies possibles (plus de 60 M€ en deux ans), que le Conseil départemental a été contraint d'actionner le levier fiscal, celui de la taxe foncière étant le seul que la loi met à sa disposition.

A 16,37 % en 2016, le taux de taxe sur le foncier bâti reste toutefois en Essonne l'un des plus faibles de la Grande Couronne, contre 18 % en Seine-et-Marne et 17,18 % dans le Val d'Oise qui ont également été contraint d'augmenter cet impôt.

Le Département va pouvoir poursuivre sa mission d'aide aux plus fragiles, de rénovation des collèges, d'entretien des routes, de financement des pompiers... En d'autres termes, la hausse des impôts va sauver le service public départemental, et permettre au Conseil Départemental d'améliorer votre quotidien et de préparer l'avenir de l'Essonne.

MESSAGE



La commune de VILLEJUST a souhaité diffuser cette information aux habitants comme le proposait le Conseil Départemental.

Cependant, la municipalité tient à vous préciser que cette augmentation ne concerne que le taux de la part départementale relative à la taxe foncière .

Effectivement, pour rappel, le taux d'imposition communal pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties s'élève pour l'année 2016 à 12,50 %.



ADMC 91 OCTOBRE ROSE 2016 - ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LE CANCER DU SEIN

Une mammographie peut sauver une vie.

1 femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein.

Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans 9 cas sur 10 mais aussi être soigné par des traitements moins lourds. C'est pourquoi, aujourd'hui, le dépistage est une arme efficace contre ce cancer.

L'ADMC 91 (*Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses de l'Essonne*) invite tous les 2 ans par courrier les femmes de 50 à 74 ans, sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier à réaliser une mammographie (*radiographie des seins*) de dépistage chez le radiologue de leur choix. L'examen **pris en charge à 100 % par les caisses d'assurance maladie sans avance de frais**, comprend un examen clinique des seins et une mammographie.

Dans certains cas, votre médecin traitant ou votre gynécologue vous conseilleront d'autres modalités de surveillance, notamment si vous avez des antécédents familiaux de cancer du sein.

Dans plus de 93 % des cas, la mammographie est normale. Elle est systématiquement envoyée par le radiologue à l'ADMC 91 où elle est lue par un 2^{ème} radiologue spécialement formé.

Dans moins de 7 % des cas, une anomalie est identifiée. Cela ne signifie pas que c'est un cancer, dans la plupart des cas, l'anomalie est bénigne. Pour en identifier l'origine, le radiologue propose des examens complémentaires. Pour surveiller l'évolution d'une image qui paraît bénigne, il peut demander une surveillance rapprochée. Ces examens sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement par les caisses d'assurance maladie.

Pour être utile cette mammographie doit être faite très régulièrement, tous les 2 ans. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à consulter sans tarder un médecin si vous remarquez des changements inhabituels au niveau de vos seins.

Pour plus de renseignements, consultez le site internet de l'ADMC 91 à l'adresse suivante: www.admc91.org ou contactez-nous par téléphone au 01 64 90 52 12 ou par mail à sein@admc91.org

ENTRE 50 ET 74 ANS

CONTRE LE CANCER DU SEIN, LA MAMMOGRAPHIE EST RECOMMANDÉE TOUS LES 2 ANS

LE DÉPISTAGE EST RECOMMANDÉ À PARTIR DE 50 ANS, OU AVANT EN CAS DE RISQUE PARTICULIER

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou sur e-cancer.fr

OCTOBRE ROSE
Mois du cancer du sein



DECHETS FERMENTESCIBLES...

C'EST BIEN DE LES COMPOSTER? ALORS POURQUOI PAS VOUS !

30% de nos ordures ménagères sont des déchets fermentescibles, c'est-à-dire des déchets composés de matières organiques biodégradables comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les coquilles d'œufs ou encore le carton, ... Qu'attendons-nous pour les valoriser ?

Comment ? Grâce au compostage. Ce procédé permet, après 6 à 8 mois de maturation, de fabriquer du compost 100% naturel et gratuit, favorisant notamment la croissance des plantes et apporter des valeurs nutritionnelles à votre jardin.

Avec quel matériel ? Le SIOM, en partenariat avec votre mairie, organise chaque année des formations à l'issue desquelles vous récupérez un composteur ou un lombricomposteur.

Combien ça coûte ? Le SIOM demande une participation financière de 15 € pour le composteur de 400 litres et de 20 € pour le 800 litres, un bio-seaux vous est offert pour transporter vos déchets vers ce composteur. Le lombricomposteur est à 15€.

Est-ce difficile ? Le compostage est à la portée de chacun et le SIOM vous propose également un accompagnement et un suivi personnalisé afin de garantir le succès de votre démarche.

Si vous êtes motivés pour vous lancer dans le compostage individuel ou si vous hésitez car vous avez connu, dans le passé, une mauvaise expérience, contactez le SIOM par mél à prevention@siom.fr - www.siom.fr

Vous retrouverez toutes les dates de formations dans l'agenda sur <http://bonabitude.siom.fr/>.



Le Saviez-vous ?

Promouvoir le compostage domestique afin de réduire la production de déchets est une action phare du Programme Local de Prévention des déchets engagé par le SIOM. Ce programme a pour objectif de réduire, sur 5 ans, de 7,5% la production des déchets du territoire SIOM soit une diminution de 34 kg par habitant.

« C'EST REPARTI POUR ADOPTER DEUX POULES »



Le SIOM a remis aux 11 familles présentes, chacune 2 poules pondeuses.

« Devant son succès, le SIOM réitère pour le mois de septembre son opération et recrute 10 foyers qui seront prêts à adopter deux poules ? »

Réduisons nos bio-déchets via les poules

2015 : 1^{er} lancement « adoptons deux poules »

2016 : mai 2^{ème} distribution

Le saviez-vous ? : Les poules mangent l'équivalent de 150 à 200 kg.

Une partie de leurs nourritures (40%) va normalement dans les ordures ménagères ou le composteur (reste de repas, fruits abîmés, une partie des déchets verts).

Le potentiel de réduction est d'environ 30 kg/an/hab.

Pour être bien, une poule a besoin :

- . D'une maison, d'un nichoir et un endroit tranquille pour pondre.
- . Un espace pour se promener (10 m² pour 2 poules).
- . Une nounou pour les vacances

Si vous êtes en mesure de lui apporter tous ces éléments, elles vous donneront des œufs frais tous les jours (minimum 150 œufs à l'année par poule).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter le plus vite possible sur notre mail : prevention@siom.fr

Une réunion de présentation aura lieu 1^{ère} quinzaine de septembre 2016.

La distribution aura lieu le 9 octobre 2016 au matin au SIOM lors de Fête de la Récup' du Siom - 6e Edition.



**LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL DU MOULIN
FÊTE L'ÉTÉ**

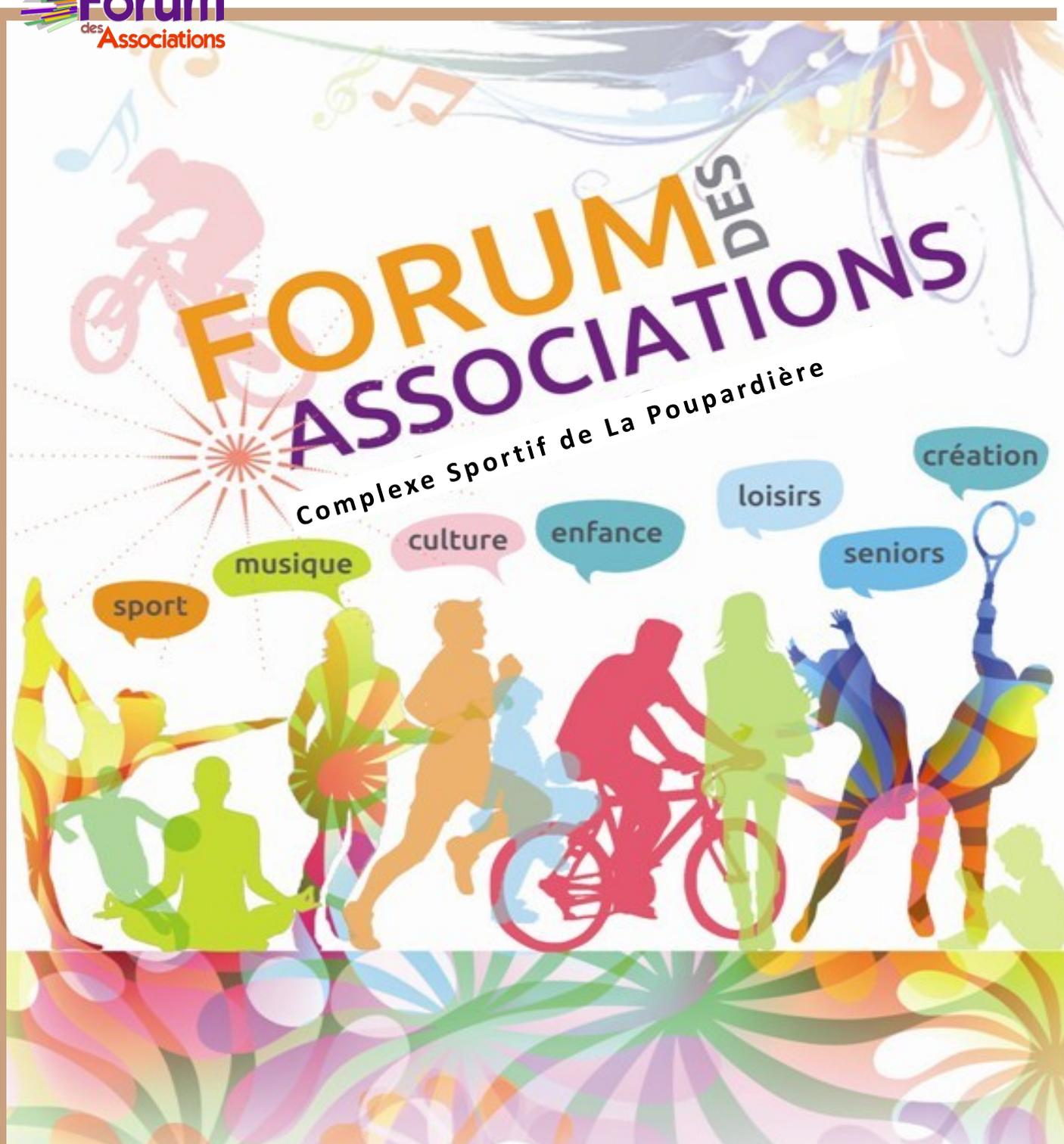
Hop, un saut dans le cerceau, un petit tour pour attraper le ballon et une galipette dans l'herbe ! Les enfants sont venus nombreux avec leurs assistantes maternelles pour fêter la fin de l'année autour d'un bon goûter.

Le RAM intercommunal du Moulin propose depuis le mois de janvier 2016 de nombreux ateliers collectifs : histoires, chansons, parcours moteur, « tapis racontines »... Autant d'occasions pour les assistantes maternelles de la commune de Villejust de se rencontrer, d'échanger et de s'informer tout au long de l'année.

Pour clôturer cette première année scolaire, le RAM a organisé le vendredi 17 juin une fête à l'ALSH de Villejust, pour partager un moment de convivialité avec les assistantes maternelles, les enfants et leurs parents.

Au programme, un parcours moteur pour les enfants, de jolies histoires à écouter les pieds dans l'herbe et des chansons ! Pour finir sur une note gourmande, un délicieux goûter était offert pour le bonheur des petits et des grands.





**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016
DE 14H A 18H
AU COMPLEXE SPORTIF DE LA POUPARDIERE**



DÎNER-DANSANT DU 17 SEPTEMBRE 2016
GRANDE SALLE DES 2 LACS



DÎNER-DANSANT

Moules Frites

(Apéritif, boissons, vins, fromage, salade, dessert et café compris)

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Orchestre
Staries Show

Animation dansante
Jusqu'à 2h du matin

À PARTIR DE 19H00

GRANDE SALLE DES 2 LACS

Adulte : 19 €

Enfant (- de 12 ans) : 12 €

ATTENTION PLACES LIMITEES
SUR RESERVATION
JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE 2016
(+ d'infos au 01 69 31 56 73)
Télécharger le bulletin d'inscription sur le site
www.mairie-villejust.fr
ou le retirer à l'accueil de la mairie
(à déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie avec le
règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public)



Organisé par la Mairie de VILLEJUST—6 rue de la Mairie—91140 VILLEJUST



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES

REPRESENTATION DU THÉÂTRE DU GRENIER : « LE COMPLEXE DE PHILEMON »

**Ne manquez pas la représentation du « Complexe de Philémon »
par le Théâtre du Grenier**

SAMEDI 15 OCTOBRE A 20h30

SALLE DES COUDRAYES

Vous passerez un très bon moment, avec cette comédie aux multiples rebondissements.

Dans cette pièce, Hélène, une épouse modèle découvre la psychanalyse.

Sa vision des choses s'en trouve bouleversée de fond en comble et son mari lui semble rongé par une puissante névrose.

Guidée par un psychanalyste, la voilà partie à la recherche de ses complexes.

La psychanalyse fait passer un souffle d'extravagance dans la calme demeure de province et vous entraînera dans de nombreux quiproquos uniquement destinés à vous faire rire.



C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2016

du 03 au 07 octobre
La semaine bleue 2016

5 jours d'activités gratuites pour les plus de 60 ans

avec le CLIC Orgyvette



- Linas
- Longpont sur Orge
- Marcoussis
- Montlhéry
- Nozay
- Villejust

Le programme
des activités



C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2016

Le programme

La semaine bleue 2016

Conférence
Lundi 3 octobre
14h00

NOZAY

Conférence sur les
accidents domestiques

Centre Culturel Robert HOSSEIN

Rue des PYLANDRIES 91620 NOZAY

Théâtre
Mardi 4 octobre
14h00

LINAS

«L'argent par les fenêtres»

Espace Carzou - Linas

1 RUE DES ECOLES 91310 LINAS

Randonnée
Mercredi 5 octobre
9h00

MARCOUSSIS

Randonnée pédestre
Sur les traces de COROT

Parc du Château des Célestins

RUE GAMBETTA 91460 MARCOUSSIS

Self-Défense
jeudi 6 octobre
14h00

VILLEJUST

Cours de Self-Défense

**Complexe Sportif
de la Poupardière**

RUE DE LA POUPARDIÈRE
91140 VILLEJUST

Séance culturelle
Vendredi 7 octobre
14h00

MONTLHÉRY

Séance culturelle divertissante

Centre Culturel Michel Spiral

5-7 RUE DES ARCHERS
91310 MONTLHÉRY



ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS

ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS
DE VILLEJUST

Concours

Concours de pêche ouvert à tous



de pêche

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016



Inscriptions de 7h00 à 8h00 sur place au 06 30 52 31 10
Début du concours à 8h30

Inscription adultes : 10 €
Inscription enfants : gratuit
Nombreux lots à gagner





**L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST
ORGANISE A LA PETITE SALLE DES 2 LACS**

UN CONCOURS AMICAL DE BELOTE

OUVERT A TOUS

LE SAMEDI 8 OCTOBRE 2016



**14H00 DEBUT DU TOURNOI
19H00 FIN DU TOURNOI**

**Remise des récompenses qui sera suivie d'un
APERITIF DÎNATOIRE**

✕.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS **TOURNOI + APERITIF DÎNATOIRE** **15 € X ... = €**
 CONJOINT(E) APERITIF DÎNATOIRE **5 € X ... = €**

INSCRIPTION **NOM**
 PRENOM
 N° TEL

Réponse à faire parvenir avec le règlement a l'ordre de ACPG/CATM au plus tard le lundi 3 octobre 2016 à :

Mme André jacqueline	8 rue de la Plante des Roches	91140 Villebon	Tél : 01 60 14 70 97
M. Concordia	6, chemin du Bois des Vignes	91140 Villejust	Tél : 01 60 10 73 07
M. Torosani	12 bis rue des Pavillons	91140 Villejust	Tél : 01 60 14 83 28
M. Michel Dupuis	10 Grande Rue La Poitevine	91140 Villejust	Tél : 01 69 31 04 37



LA CLE DE SOL

La Clé de Sol

Association musicale de Villejust

Siège social : 1 chemin des Coudrayes 91140 VILLEJUST

E-mail : cledesolvillejust@gmail.com

Site : <http://sites.google.com/site/cledesolvillejust/home>

Page Facebook Clé de sol : [//www.facebook.com/cledesolvillejust](http://www.facebook.com/cledesolvillejust)

La Clé de Sol est heureuse de vous présenter ses activités qui se déroulent cette année au Château du Bois Courtin.

Pour l'année 2016/2017 nous vous proposons pour petits et grands divers cours et ateliers.

Pour les petits de 4 à 6 ans un éveil musical pour découvrir la musique, le rythme et le chant.

Pour les plus grands en groupe ou en individuel des cours de guitare sèche ou électrique, de batterie, de piano, percussion et pourquoi pas accordéon.



L'atelier latino est un orchestre avec de multiples instruments typiques d'Amérique du Sud tels que siku, charango et bombo mais nous avons aussi des musiciens avec des instruments plus classiques tels que le violon, la guitare, la clarinette, la flûte traversière...

Venez les rejoindre le vendredi soir de 19 heures à 21 heures.

Attention nouveauté cette année, la Clé de Sol vous propose également des cours de chant pour accompagner nos musiciens débutants ou confirmés ou tout simplement pour le plaisir de chanter.

Vous pouvez aussi nous rencontrer directement au forum des associations le 10 septembre pour échanger. En vous souhaitant une bonne rentrée en musiques.

Associations, loisirs, culture



OSMOZ

Encore une année qui démarre avec une foule de jolis projets à envisager, à partager, à créer, à présenter.

- des rencontres
- des échanges
- du développement
- de nouvelles pistes qui nous tendent les bras

Une idée qui prend forme : 1 COURS DE CLASSIQUE pourrait s'ouvrir dès la rentrée 2016/2017 pour les 8-12 ans le mardi de 17h15 à 18h15, mais cela ne sera possible que si nous atteignons le nombre de 10/12 inscriptions alors n'hésitez plus, venez vous inscrire.

NOUS VOUS ATTENDONS TOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE de 14H A 17 h AU GYMNASSE DE LA POUPARDIERE.

En attendant tant de plaisir, nous vous offrons ces photos de nos 2 groupes sélectionnés aux Rencontres de Danse Nationales : groupe ENFANTS et groupe ADOS. Nous avons tous apprécié la reconnaissance des professionnels.

Notre association de danse se démarque par son positionnement contemporain au niveau National des concours amateurs organisés par la FFD à Montluçon.

Le groupe des Enfants a pu participer à :

- Un atelier cirque
- Une démonstration de danse africaine
- La visite du musée national des musiques populaires MUPOP

Le groupe des Ados, lui a fait :

- Un stage de danse avec présentation de la chorégraphie apprise lors de la remise des médailles qui a remporté un très grand succès auprès du public

Ce furent vraiment des moments de convivialité et de partage enrichissants.

1 nouvelle salle !!!!!!!!!!!!!!! à Villejust aux 2 lacs qui ouvrira dans le courant de cette saison mais chut pour la date !!!!!!! Cela modifiera légèrement certains cours d'1/4h.

Bonne rentrée à tous les élèves et à très vite pour échanger sur la Danse.

Le Bureau.



ERRATUM GUIDE DES ASSOCIATIONS 2016/2017

HORAIRES 2016/2017

Lundi	17h00/18h00 : enfants 6-9 ans
	18h00/19h00 : enfants 10-13 ans
	19h00/20h00 : barre au sol tous âges
	20h00/21h00 : adultes
Mardi	17h15/18h15 : classique 8-12 ans
Jeudi	17h15/18h00 : kid's 4/6 ans éveillé
	18h00/19h0 : ados confirmés

RENCONTRES DE DANSE SELON NIVEAU :

Vendredi 17h30 - 18h30	ENFANTS 8/11 ans
Vendredi 18h30 - 19h30	ADOS 12/14 ans
Vendredi 19h30 - 20h45	JEUNES ADULTES 15/18 ans
Vendredi 20h45 - 22h00	ADULTES 19 ans et +

Associations, loisirs, culture



LA TROUPE DES ZICOS

Les Zicos : dans 1 mois !

Toute l'équipe Zicorama peaufine *son nouveau spectacle « 2016 : Mission Zicos »* qu'elle présentera à Villebon au Centre Culturel **du 7 au 11 octobre**. Les décors sont en cours de construction, les costumes sont à l'ajustement, chacun commence à répéter dans son coin...

Pendant ce grand concert qui retrace les succès de la chanson française et internationale, vous découvrirez 31 chanteurs et 12 musiciens qui arpenteront la scène.

Au programme les titres des Beatles, des Fréro Delavega, Michel Delpech, Elton John, Alain Souchon, Claude Nougaro, Céline Dion ou encore Adèle (et bien d'autres).

Une grande infrastructure scénique est en construction pour accueillir ce spectacle qui promet d'être total.

Chaque édition rassemble un grand nombre d'habitants de Villejust, et l'on espère qu'il en sera encore de même cette fois.

Toutes les informations sont sur www.zicosite.fr

Les Concerts auront lieu :

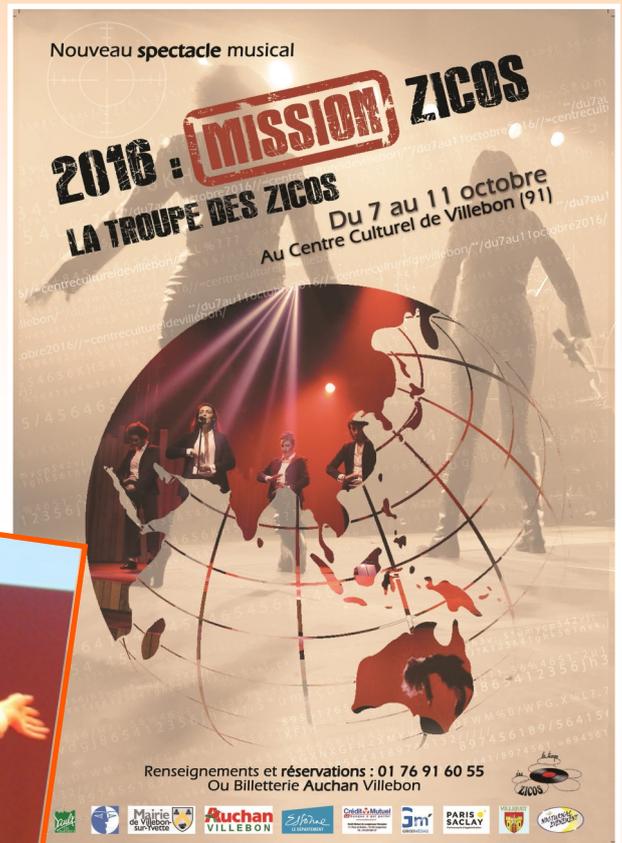
Vendredi 7 octobre à 21h

Samedi 8 octobre à 20h30

Dimanche 9 octobre à 16h

Lundi 10 octobre à 20h30

Mardi 11 octobre à 20h30



Les places sont en vente à la billetterie Auchan - Villebon ou par téléphone au 01 76 91 60 55



REGARDS EN ARRIERE



La bataille de la Somme est considérée comme l'une des plus grandes opérations militaires de la Première Guerre mondiale.

Comme la bataille de Verdun pour les *poilus* Français, la bataille de la Somme est, pour les *tommies* Britanniques, la bataille qui symbolise l'horreur, l'abnégation, le sacrifice du soldat. Avec celle de Verdun, elle marquera le conflit tant par la durée des combats que par les moyens engagés ; **5 mois - 3 000 000 de soldats.**

Elle devait permettre une meilleure coordination des forces alliées (France, Russie, Grande Bretagne) après les échecs de 1915. L'offensive Allemande sur Verdun en février 1916 contrarie les préparatifs de la bataille. Les Français doivent raccourcir leur front d'attaque et réduire leur participation à la seule 6^e armée.

Plusieurs fois reportée, l'offensive est déclenchée le 1^{er} juillet. Les résultats se révèlent très rapidement en-deçà des attentes des alliés malgré l'intense préparation d'artillerie du 24 au 30 juin 1916. Pour l'armée britannique, ils sont catastrophiques. Durant cette seule journée, elle perd 58 000 soldats dont 20 000 tués.

A partir de la mi-juillet, l'enlèvement de l'offensive contraint le commandement français à porter l'essentiel de son effort au nord de la Somme aux côtés des forces britanniques. La tentative de poussée décisive est abandonnée au profit d'une guerre d'usure. A la fin novembre, face à l'épuisement des troupes et aux intempéries, le commandement allié cesse les opérations.

Après 5 mois de combats incessants, un constat d'échec s'impose aux deux camps. Le bilan humain est l'un des plus lourds de la guerre. Les batailles de Verdun et de la Somme seront surnommées la « grande boucherie ». Les pertes sont estimées à 1 200 000 hommes toutes armées confondues.

Louis MARTIN, originaire de Villejust, fut l'un d'entre eux. La famille **MARTIN** paya un lourd tribut à la guerre. Après le décès de son frère **Jules** à Verdun, c'est au tour de **Louis**, de 6 ans plus âgé, de succomber.



Né à Villejust le 2/3/1875, il est l'un des fils du charron **Louis MARTIN** et de la journalière **Clémence Athalie PRELON**. Il est carrier et habite Fretay. Revenu de 3 ans de service militaire passés au 1^{er} Régiment de Chasseurs à cheval, il épouse **Marie Eugénie HOUDIERE** le 17/04/1900 à Villejust. En 1909, ils résident 27

bis, rue de Lozère à Orsay avec leur fils **Georges** né en 1906 à Villejust, **Louis** est livreur chez M. GLEIZE. Son frère **François** est jardinier à Orsay avec **Anaïs HOUDIERE** son épouse. Son autre frère, **Albert**, époux d'**Aimée DENIS**, est cultivateur à Villejust.



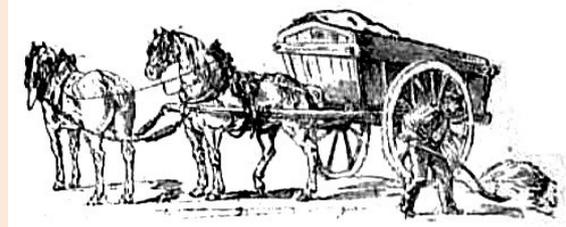
Louis est mobilisé le 2/8/1914 et affecté le 17 août au 1^{er} Régiment du Génie, 4^{ème} Bataillon, 6^{ème} Compagnie Territoriale. Cette *Compagnie Territoriale d'équipage des ponts* (4/6T) avait pour mission la construction et la réparation des ponts. Elle faisait partie du 33^e Corps d'Armée de la 6^e Armée.

Pendant la Grande Guerre, la « territoriale » était une formation militaire composée d'hommes âgés de 34 à 49 ans, considérés comme trop âgés ou pas assez entraînés pour intégrer un régiment de première ligne d'active ou de réserve.

Le Journal de Marche et d'Opérations de la 4/6T du 1^{er} Génie nous indique les faits marquants pour novembre 1916 :

« Le 10, un détachement de 56 hommes, 85 chevaux et 40 tombereaux¹, sous le commandement de l'adjudant DELOUCHE, part stationner à Maurepas (NDLR : 10 km au N-O de Péronne).

Le 13, à la suite d'un violent bombardement, le cheval Pataud du détachement Maurepas s'enfuit et ne peut être retrouvé.



Tombereau avec attelage

*Dans la nuit du 16 au 17, pendant le travail sur la route de Maurepas à Combles, 4 chevaux sont tués, le sapeur² **MARTIN**, grièvement blessé, est évacué. Le maréchal des logis **LEBRIS** et le sapeur **MARGNE** sont blessés légèrement. Deux chevaux blessés sont évacués le lendemain.*

Le 27, 18 chevaux qui avaient été dirigés sur la Compagnie 14/51 du 4^{ème} Génie sont mis en service à cette Compagnie (4/6T NDLR) par ordre du Quartier Général du 33^e Corps d'Armée, et sont pris en charge par la compagnie 4/6T du 1^{er} Génie.

*Le 30, Le Maréchal des Logis **LEBRIS**, les sapeurs **MARTIN** et **MARGNE** font l'objet d'une citation à l'ordre du Régiment par ordre du Général Commandant le Génie de la 6^e Armée. »*

Louis reçoit la Croix de guerre avec étoile de bronze : « *Excellent sapeur courageux et dévoué, volontaire pour une mission dangereuse.* ». La Médaille Militaire lui sera conférée à titre posthume en 1919 par décret présidentiel de G. CLEMENCEAU.



MAUREPAS - Route de COMBLES - Somme

Louis MARTIN décède le 2 décembre 1916 à 6h00 du matin à l'Hôpital d'Evacuation N°15 de Cerisy-Gailly par suites de blessures de guerre reçues en service. Il est inhumé dans la Nécropole nationale de Cerisy dans la Somme. Il avait 41 ans.



Dessin d'A. Barrère.

Hôpital d'évacuation HOE n°15 de Cerisy-Gailly (Somme)

Pour Regards en Arrière, T. ETIENNE, I. VIDARTE-PEREZ

¹ Charrette attelée pouvant transporter 900 kg de matériau.

² Soldat de 2^{ème} classe dans un régiment du Génie, Au sens étymologique du terme : celui qui sape, qui creuse.

Associations, loisirs, culture

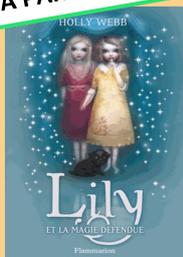


BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

B
I
B
L
I
O
T
H
E
Q
U
E

C'est la rentrée ! La bibliothèque vous propose en dehors de la liste des ouvrages que vous pourrez consulter sur le Net et sur place, 3 livres magnifiques qui s'adressent à différents publics, mais qui prolongeront certainement les bienfaits de l'été et des vacances... Bonne lecture à tous !

A PARTIR DE 9/10 ans



LILY ET LA MAGIE DEFENDUE

Retrouvez **Lily** la jeune magicienne, à qui il arrive d'incroyables péripéties à Londres, la ville la plus mystérieuse au monde.

Lily a une famille un peu compliquée : une sœur fragile, une mère machiavélique et un père... disparu !

Une petite chienne Carlin nommée « **Henrietta** » lui vient heureusement en aide. Ses aventures en 4 tomes vous passionneront.

LES DELICES DE TOKYO

" *Ecouter la voix des haricots* " : tel est le secret de **Tokue**, une vieille dame aux doigts mystérieusement déformés, pour réussir le **an**, la pâte de haricots rouges composant des pâtisseries japonaises très appréciées. **Sentarô**, qui a accepté d'embaucher **Tokue** dans son échoppe, voit sa clientèle doubler du jour au lendemain, conquise par ses talents de pâtissière. Mais la vieille dame cache un secret, et elle disparaît comme elle était apparue, laissant **Sentarô** désespéré.

ROMAN ADULTES



DÈS 8 ANS



CHAT VA FAIRE MAL !

« *Je suis un chat, je m'appelle Pitre, et il m'arrive une chose terrible : mes maîtres ont décidé de partir en vacances sans moi ! En plus, ils veulent me confier à la voisine, la méchante Mme Piolet, et son affreux chat Malo.*

J'en tremble d'avance ! »

Complètement déjanté, ce chat !!!

Cet ouvrage a été Lauréat du Prix des Ecoliers 2015 de Montreuil-sur-Mer

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 19 septembre	Lieu non précisé	Michèle
Lundi 26 septembre	Lieu non précisé	Annick
Lundi 03 octobre	Lieu non précisé	à confirmer
Lundi 10 octobre	Lieu non précisé	à confirmer
Lundi 17 octobre	Lieu non précisé	à confirmer

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n° 430,
les articles associatifs à faire pa-
raître devront parvenir en
mairie au plus tard le

19 septembre 2016

Ramassage des encombrants

Vendredi 09 septembre 2016

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES - Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

